



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 10 novembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Embargo russe – Stéphane LE FOLL défend un financement des mesures qui préserve la PAC

La France, soutenue par 20 Etats membres, a transmis à la présidence italienne du Conseil une déclaration sur les conséquences économiques de l'embargo russe et sur la nécessité de préserver la réserve de crise agricole. Les ministres de l'agriculture signataires s'opposent à la réduction des crédits de la PAC proposée par la Commission et qui rendrait nécessaire l'utilisation de la réserve de crise.

Les mesures prises depuis l'été au niveau européen pour stabiliser les marchés des fruits et légumes et du lait doivent être financées par les marges existant au sein du budget, comme la Commission s'y était engagée lors de l'annonce de ces mesures. La réserve de crise agricole doit être préservée, afin de maintenir notre capacité de réaction pendant l'année 2015 en cas d'approfondissement des difficultés rencontrées par les filières ou de nouvelle crise.

A l'issue des débats, la présidence italienne a décidé de saisir les autorités budgétaires de l'Union européenne de cette demande, sur la base de la déclaration française largement soutenue par le Conseil des Ministres de l'Agriculture.

Il est essentiel par ailleurs que la Commission européenne et le Conseil demeurent totalement mobilisés et vigilants concernant la situation des différents secteurs, en particulier les secteurs de l'élevage tels que la viande bovine, la viande porcine et le lait. L'évolution des conditions économiques doit être suivie avec précision et la Commission doit pouvoir adopter avec réactivité si nécessaire de nouvelles mesures adaptées.

Annexe : Déclaration commune sur les conséquences économiques de l'embargo russe sur les produits agricoles et agroalimentaires européens, signée par les ministres de l'agriculture de la France, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture